<u>Nouvelle procédure pour les certificats médicaux (24/02/2026)</u>

Après avoir passé votre visite médicale, vous devez scanner ou photographier votre certificat !

Vous vous connectez à votre espace perso « My Lifras » via ce lien

https://lifras.organon-extranet-prod.org/fr/accueil/

Une fois votre identifiant et mot de passe remplis, vous vous connectez et vous arrivez sur la page d'accueil.

Vous cliquez sur votre nom en haut à droite ! (Déroulez le menu) et cliquez sur **« Mes certificats médicaux ».**



Vous arrivez sur cette page et cliquez sur **« ajouter un certificat »**

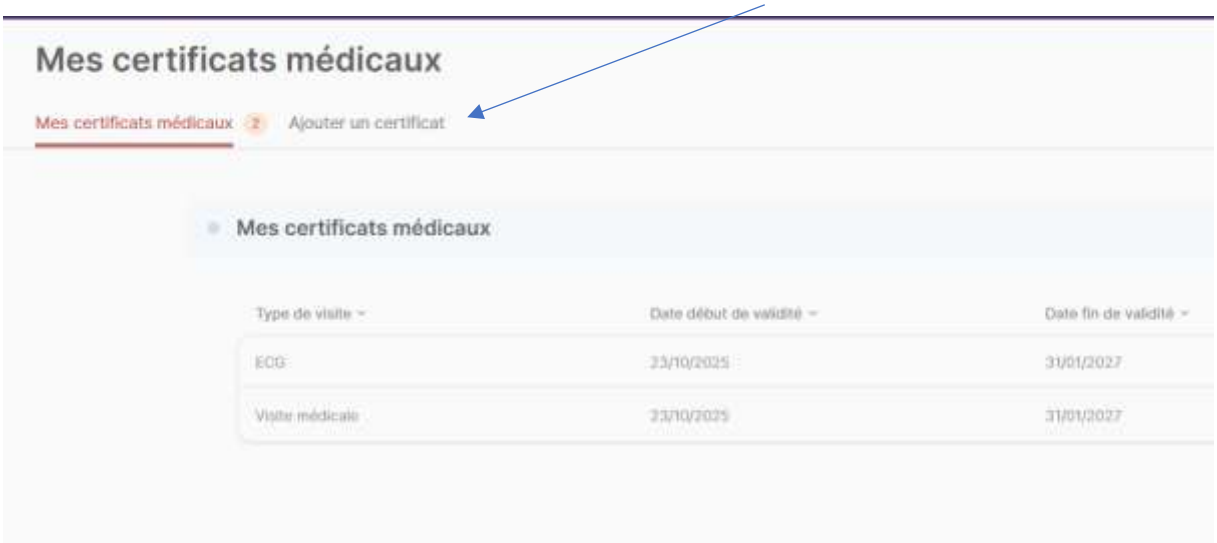

Vous arrivez sur la page suivante

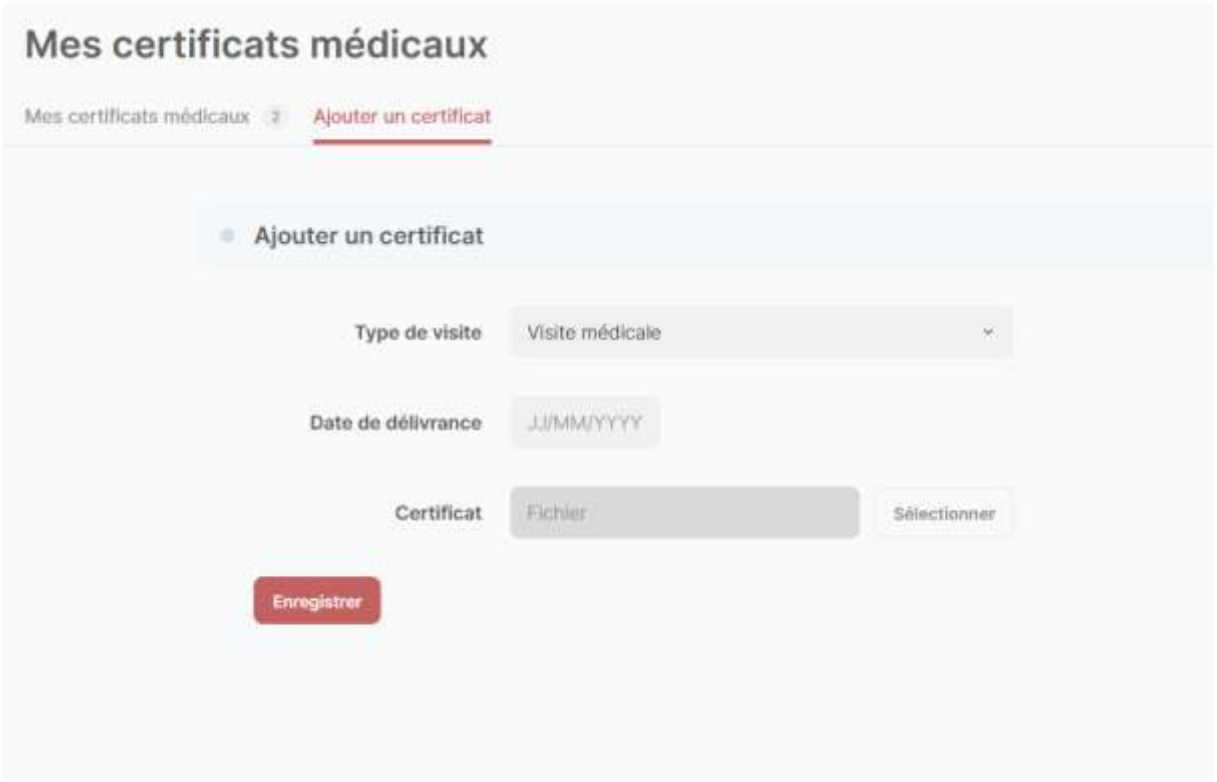

Vous choisissez « visite médicale » ou « ECG »

Vous encodez la date de la visite = signature du médecin

Vous cliquez sur « certificat …sélectionner » et vous y collez la photo (ou PDF) de votre certificat !

Quand cela est fait, le secrétaire est informé et doit valider votre certificat dans le système.

Voilà

Pour ceux qui ont un GSM c'est la même procédure. Voici les copies d'écran

